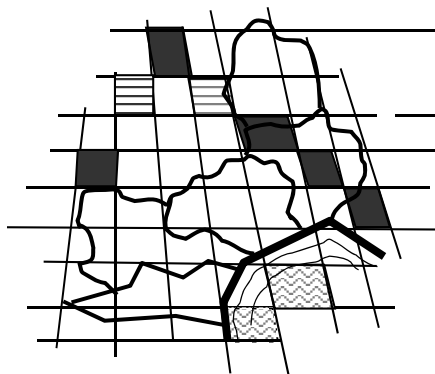




Fédération Française de Scrabble

Comité Languedoc-Roussillon

www.scrabble-lr.fr

Siège : 51, rue Michel-Ange – Bât. E – 34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 16 septembre 2015

2015/2016- CIRCULAIRE N° 2

Objet :

1. Communication et envois au comité
2. Site web
3. Consignes concernant les affiliations
4. Compétitions : dispositions générales
5. Championnats départementaux
6. Cadeaux aux membres du bureau sortant
7. Questions diverses

1) COMMUNICATION ET ENVOIS AU COMITÉ

Voir les documents Excel sur le site web : « 2- Envois Résultats et Règlements 2015-16 », « 2-Feuilles de trésorerie 2015-16 » et « 2-Fiche organisation de compétitions ».

La nouvelle adresse courriel du comité régional est : comite.lr.scrabble@gmail.com, veillez à mettre à jour vos listes de contacts.

2) SITE WEB

Le site web du comité www.scrabble-lr.fr est en cours de refonte, à l'aide d'un nouveau modèle basé sur la dernière version de Joomla.

Le calendrier des compétitions est téléchargeable et comporte une date de mise à jour. La dernière est datée du 16 septembre. Merci de signaler à comite.lr.scrabble@gmail.com tout changement (il reste des « ? » quant à certaines organisations, notamment le championnat régional en paires).

Les circulaires du comité des dernières années ont été ajoutées et petit à petit les articles présents seront complétés et homogénéisés, afin que les archives (palmarès, comptes rendus d'AG, etc.) et les documents utiles (papeterie, règlements, etc.) soient disponibles à tous.

3) CONSIGNES CONCERNANT LES AFFILIATIONS



Affiliation des clubs (feuille bleue à renvoyer à la Fédé avec un chèque de 46 €)

La feuille jaune destinée au Comité est à adresser à Hervé Bohbot.



Affiliation des joueurs

Dates limites d'envoi des licences : 11/10/2015 (1^{er} envoi) et 7/12/2015 (2^e envoi).

Avant ces dates envoyer à **Michel Vandepontseele** :

- la liste des joueurs à renouveler (**N** pour licence normale),
- les fiches bleues pour les **nouveaux** joueurs (**D** pour licence **découverte**),
- le montant (**chèque global**) à l'ordre du Comité Régional LR de Scrabble. La possibilité de régler par virement sera bientôt mise en place.

Pensez à porter sur les feuilles les changements de coordonnées des joueurs et à compléter les manques éventuels.

4) COMPÉTITIONS – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Épreuves par centres

Si votre club organise des épreuves régionales, il faut envoyer à Hervé Bohbot la fiche "Organisation des Compétitions" en précisant bien le **lieu** des compétitions afin de préparer les circulaires. Les fiches d'Alès, Béziers, Lattes, Montpellier, Nîmes, Perpignan, Castelnau-le-Lez et Argelès-sur-Mer ont été reçues.

Les résultats des épreuves par centres sont à envoyer, saisis dans le programme SIGLES, le plus rapidement possible à Marc Cabès et au comité.

2. Tournois homologables

Les nouveaux tournois doivent être annoncés au moins deux mois avant la date prévue (calendrier@ffsc.fr). La demande d'homologation est acceptée *a priori* pour les tournois récurrents.

L'envoi des résultats à la Fédération doit obligatoirement être réalisé sous SIGLES, au plus tard une semaine après le tournoi. Il faut y joindre éventuellement le classement du Grand Prix et la liste des arbitres. Vous pouvez joindre également les parties (avec les 3 premiers et les scores du 20^e, 50^e, 100^e...) en vue d'une parution éventuelle dans Scrabblorama.

Les résultats au format Excel doivent être envoyés au comité pour publication sur le site web.

3. Mise à jour de Sigles

Les instructions figurent sur le site web : <http://www.scrabble-lr.fr/les-circulaires/14-annexes/257-mise-a-jour-sigles-2015-2016>

5) CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

La plupart des championnats départementaux auront lieu début octobre :

- **3 oct. - Chpt Dépt 66** (4 clubs)
Infos sur le site FFSc : <http://www.ffsc.fr/tournois.php?id=13653>
- **10 oct. - Chpt Dépt 34** (7 clubs)
Infos sur le site FFSc : <http://www.ffsc.fr/tournois.php?id=13654>
- **11 oct. - Chpt Dépt 30** (6 clubs + 3 clubs rattachés au comité Provence)
Infos sur le site FFSc : <http://www.ffsc.fr/tournois.php?id=13655>

Ces championnats se jouent en 2 parties. Le temps de réflexion est de 2 min 30 ou 3 min. Les frais d'inscription sont de 12 €. Il n'y a pas de redevance, ni au comité, ni à la fédération. Les résultats sont à envoyer directement sous SIGLES à la [FFSc](#) (Joan Controu).

Les titres et places qualificatives pour les championnats de France individuel et Promotion, qui auront lieu à Vichy (du 30 avril au 8 mai 2016), sont réservés aux joueurs licenciés dans un club du département : les

premiers joueurs par séries seront déclarés champions départementaux. Le premier joueur non N1 sera qualifié pour la finale du Championnat de France à Vichy. Le premier N5 et le premier N6 seront qualifiés pour le Championnat de France Promotion à Vichy. Il n'y aura pas de remplacement en cas de désistement.

Si ces joueurs se qualifient par la suite au cours des phases 1 ou 2 du Championnat de France individuel, leur place qualificative sera remise en jeu au Championnat Régional du Languedoc-Roussillon qui aura lieu le 15 novembre 2015 à Montpellier.

6) CADEAUX AUX SORTANTS

Le bureau du Comité a décidé de proposer aux membres du bureau sortant du comité, pour les remercier de leur engagement au cours du mandat précédent, de leur offrir les frais d'inscriptions aux épreuves donnant lieu à redevances au comité pour la saison 2015-2016 :

- Simultanés mondiaux (individuel, blitz, semi-rapides)
- Qualification Vermeil et Simultané VerDiam
- Championnat régional individuel
- Phases 1, 2 et 3 du CDF.

Les feuilles de trésorerie 2015-2016 comportent une case « gratuites » (de même que les scolaires) pour enregistrer la participation de ces joueurs. La part club et la part fédé seront donc prises en charge par le comité régional.

Il est laissé à l'appréciation des organisateurs de tournois homologués et championnats départementaux d'accorder la gratuité d'inscription ou non, à certains ou tous les membres du bureau sortant.

Bien entendu, tout autre initiative organisée par un ou plusieurs clubs en faveur d'un ou plusieurs membres du bureau sortant est possible.

7) QUESTIONS DIVERSES

7.1 Agendas

La FFSc a annoncé n'envoyer à chaque club qu'un nombre d'agendas correspondant à environ la moitié des licenciés. Le Bureau du comité déplore cette mesure qui va poser des problèmes de répartition au sein des clubs et invite les présidents de club à demander d'ores et déjà un complément (qui pourra être livré à Aix-les-Bains, mais pas envoyé par courrier).

7.2 LRI Tourisme et Jeux

L'organisateur bien connu de voyages Thierry Landau a tragiquement disparu. Après un message de condoléances, la FFSc a fait paraître un communiqué disant que celui-ci « aurait » procédé à des « malversations ». Il nous semble que si les faits sont avérés, le conditionnel n'est plus de mise mais que s'il ne s'agit que de présomptions, ce conditionnel est déplacé. Afin de pouvoir défendre au mieux leurs intérêts, nous invitons les personnes qui auraient versé des acomptes et auraient du mal à se faire rembourser à se faire connaître. Une action groupée sera toujours plus efficace que des démarches individuelles.

7.3 Mise à jour dongle Duplitop ODS7

La FFSc a annoncé la prise en charge de 50% de la mise à jour d'un dongle Duplitop pour chaque club. Les arbitres fédéraux auront quant à eux droits à une MAJ gratuite. Suite à l'annonce faite à l'AG, le comité participera également aux coûts de mise à jour, en fonction des arbitrages effectués par chaque club lors d'épreuves régionales l'année passée. Les modalités seront précisées dans la prochaine circulaire.

Hervé Bohbot
Président

Philippe Soussan
Secrétaire